

ruraux et constaté qu'ils avaient beaucoup de blé en entrepôt. Le Canada éprouvait alors certaines difficultés à vendre son blé. Dans sa sagesse, le ministre avait décidé non pas de chercher de nouveaux marchés, mais de payer les céréaliculteurs pour les empêcher de cultiver du blé. Cela était censé aider les agriculteurs. Le ministre raisonnait de la manière suivante: si vous réduisez à néant le revenu de l'agriculteur pendant un an, cela n'importe guère pourvu qu'il n'ait pas dans son grenier du blé que le ministre doit s'occuper d'écouler.

M. Lang: Nous avons trouvé un nombre sans précédent de nouveaux marchés.

M. Yewchuk: Si tel est le cas, le ministre peut-il expliquer pourquoi l'opération LIFT a été mise sur pied?

M. Lang: Je l'ai expliqué plusieurs fois, mais je l'expliquerai encore.

M. Yewchuk: J'aimerais aussi que le ministre nous explique ce que ce programme a coûté aux producteurs de blé de l'Ouest en pertes de revenu. Je l'ai fait calculer il n'y a pas longtemps. Je n'ai pas les chiffres ici, mais il s'agissait de milliards de dollars.

M. Lang: C'est de la fiction.

M. Yewchuk: Non.

M. Lang: C'est de la pure fiction.

M. Yewchuk: La baisse de la production de blé causée par ce programme en 1970 n'a même pas été compensée dans les quatre années suivantes.

M. Lang: Comment le savez-vous?

M. Yewchuk: Les chiffres dont je dispose ont été fournis par Statistique Canada pour les années 1970, 1971, 1972 et, je crois, 1973. Ils indiquent que la production totale de blé n'avait pas encore atteint le niveau où elle était avant le programme LIFT. Ce programme a été suivi d'un autre imaginé par le ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Il avait le même objectif, réduire la production de céréales. C'était le programme d'encouragement à la culture herbagère. Ces deux programmes mis ensemble ont presque détruit l'agriculture de l'Ouest telle que nous la connaissions. Si le ministre chargé de la Commission canadienne du blé est honnête et sincère, je ne crois pas qu'il dira à la Chambre et à la population du pays que ces deux programmes ont été utiles à l'agriculture de l'Ouest. Il ne peut pas dire non plus qu'aucun de ces programmes a arrêté ou diminué le dépeuplement des régions rurales qui se produit actuellement. Il ne peut affirmer que ces programmes ont fait dire aux agriculteurs: «Oui, il y a beaucoup d'avenir dans l'agriculture. Je continuerai de cultiver la terre et j'encouragerai mes enfants à faire de même.»

Au début de son discours, le ministre a affirmé que les revenus actuels des cultivateurs sont considérables. C'était pour le moins malhonnête de prétendre que le revenu des cultivateurs s'est sensiblement amélioré par rapport à il y a 20 ans. J'ai ici les prix de certaines denrées. Prenons d'abord le prix de l'avoine. En 1952, il y a 22 ans, l'avoine se vendait 76c. le boisseau. En 1964, il y a 10 ans, elle valait 62c. le boisseau. En douze ans, elle a diminué de 14c. le boisseau. Les coûts des agriculteurs n'ont pas diminué en proportion durant cette période. Ils ont même augmenté. En 1972, l'avoine se vendait 89c. le boisseau. En 1973-1974, le boisseau coûte \$1.03. Cela représente une

Grains—Paiements anticipés

augmentation du revenu agricole, pour ce qui est de l'avoine, de près de 25c. le boisseau en 22 ans.

En 1951, le blé coûtait \$1.55 le boisseau. En 1966, le boisseau valait \$1.66 et en 1972, \$1.86. En 1973-1974, le prix est de \$3.50. En l'espace de 20 ans, de 1952 à 1972, le prix du boisseau de blé est passé de \$1.55 à \$1.35, soit une baisse de 20c. par boisseau. Le ministre peut-il me citer un seul exemple de diminution des coûts agricoles durant cette période de 20 ans? Je défie le ministre de m'indiquer où les coûts agricoles ont diminué durant la même période.

Je voudrais maintenant parler du prix du bétail de boucherie vendu aux marchés à bestiaux. En 1951, on le payait 28c. la livre, en 1961, 19c. et en 1971, 29c. En somme, un cent de plus la livre qu'en 1951, soit 20 ans plus tôt. Je défie le ministre de me citer des cas où les frais d'élevage du bœuf ont diminué ou sont restés les mêmes durant ces 20 ans. Les chiffres sont un peu élevés à l'heure actuelle. Néanmoins, le rapport de M^{me} Plumtre, présidente de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, indique que, même si l'éleveur touche maintenant un meilleur prix pour son bœuf qu'il y a 20 ans, il le vend encore de 5 à 10c. de moins la livre, poids vif, que son prix coûtant. A mon avis, les politiques que le gouvernement actuel applique depuis deux ans dans le cas du bœuf ont bien peu contribué à stimuler l'industrie bovine. Le gouvernement n'a adopté aucune mesure susceptible d'encourager la production du bœuf. En fait, ce serait plutôt le contraire.

La situation actuelle des éleveurs est absolument désespérée. Un grand nombre d'entre eux se débarrassent de leurs troupeaux, l'élevage n'étant plus rentable. Nous avons pu lire ces deux ou trois dernières semaines que des agriculteurs égorgent leurs bêtes pour bien faire comprendre aux Canadiens dans quelle situation désespérée ils se trouvent, précisément parce que le gouvernement ne fait rien pour aider l'industrie à survivre. Je m'inquiète également de la survie de l'agriculture. Tous les députés devraient s'en inquiéter. Où donc aboutira le Canada, si le gouvernement continue à élaborer des politiques qui contraignent les agriculteurs à abandonner leurs exploitations, découragent la production, et donnent lieu à des pertes plutôt qu'à des profits? De fait, garder des animaux en vie sur sa terre coûte de l'argent au cultivateur puisqu'il ne peut les vendre pour un prix égal à ce qu'il lui en coûte pour les élever. Aussi, où s'en va le pays? J'aimerais bien le savoir.

● (1550)

Voyons maintenant quels sont les frais du cultivateur. Je vous ai longuement entretenu du revenu agricole, dont le ministre a dit allégrement qu'il est considérable à l'heure actuelle. J'ai signalé que, depuis 20 ans, il est demeuré foncièrement le même. D'autre part, on peut dire facilement que les frais ont triplé, quadruplé ou même plus sur cette même période. Où est donc la justice dans la société juste du régime libéral actuel? Ces gens-là peinent à la tâche, pendant de longues heures, été, printemps, hiver et automne, produisant les aliments qui nourrissent le Canada et, de fait, bien des régions du monde. On peut même dire avec raison que nos cultivateurs sont probablement les Canadiens qui bûchent le plus fort au pays compte tenu du nombre d'heures qu'ils consacrent à faire marcher leur entreprise. Où donc est la justice quand, rendus à la fin de l'année, ils finissent par ne faire aucun bénéfice, et subissent même parfois une perte? Quelques-uns d'entre eux font \$2,000 de bénéfices ou quelque chose semblable. Je me demande si le ministre responsable de la